

Communiqué de presse

APPEL A CANDIDATURE JAZZ AU PHARE REVELATIONS 2019 organisé dans le cadre du festival Jazz au Phare – Île de Ré

Jazz au Phare - Ile de Ré organise tous les ans un tremplin pour porter sur le devant de la scène les nouveaux talents du jazz. Dans le cadre de ses collaborations, Cristal Production est chargé de la présélection des formations musicales susceptibles de participer au tremplin. Ce tremplin s'adresse à des musiciens amateurs, semi-pro ou professionnels ayant un lien avec la Nouvelle-Aquitaine. Il représente une véritable opportunité de jouer dans des conditions scéniques professionnelles et devant un public averti. Clôture des inscriptions: 30 avril 2019

» **Jazz au Phare Révélations** compte un palmarès des plus réjouissants et des plus éclectiques : de la soul à l'électro en passant par le bebop, les duos et trios classiques de jazz ou les formules les plus innovantes.

Ce concours a ainsi révélé : **Audrey & les Faces B** en 2012 (demi-finaliste de l'émission The Voice sur TF1 en 2017); **Thomas Mayeras Trio** en 2013; **Archibald** en 2014; **Rémy Béésau Quintet** en 2015, **KhÖRd(z)** en 2016, **Pimperz** en 2017 et le duo **Obradovic Tixier** en 2018.

Le tremplin aura lieu les 4,5,6,et 7 août 2019

Les formations sélectionnées se produiront sur la scène du OFF, au rythme d'un groupe par jour. Cette prestation publique, d'une durée de 60 minutes, aura lieu en présence d'un jury de professionnels constitué : du directeur artistique de **Jazz au Phare – Ile de Ré**, d'un représentant de la **SACEM**, d'un représentant d'une agence de promotion, d'un représentant du label partenaire, **Cristal Records** et de musiciens confirmés.



La prestation proposée par les concurrents devra comporter au moins:

- ✓ 2 compositions d'un des membres du groupe;
- ✓ L'interprétation et l'arrangement de 2 standards imposés: une composition de Michel Petrucciani que nous vous laissons choisir et présenter, nous célébrons cette année les 20 ans de sa disparition. Et une composition de Michel Legrand, ce grand librettiste français de jazz, à qui nous rendrons ainsi hommage.



Le lauréat du tremplin se verra attribuer :

- ✓ **Par Jazz au Phare** : un engagement dans le cadre du festival Jazz au Phare- Ile de ré 2020.
- ✓ **Par Cristal Groupe** : l'enregistrement d'un EP à L'Alhambra Studios.



Pour participer

- ✓ L'orchestre doit comprendre au moins un musicien domicilié en Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ Le groupe est autoproduit: il ne doit pas avoir déjà signé avec une maison de disque.
- ✓ Le leader doit avoir moins de 35 ans.

La présélection est effectuée sur dossier.

Transmettre au plus tard le 30 avril 2019, un dossier comprenant :

- ✓ Une biographie, des articles de presse, 3 titres à écouter (maquette, lien sur internet), et des coordonnées.

Envoyer le dossier complet à : production@cristalprod.com
ou à l'adresse postale suivante :
Cristal Production – Jazz au Phare Révélation 2019 –
BP 138 – 17005 La Rochelle Cedex 1

Avec la
participation de :
La SACEM